

# TABLE DES MATIÈRES

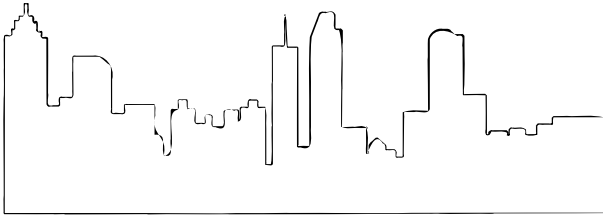
Préambule .....	1
<b>Chapitre 1</b>	
Gouverner les villes dans un contexte mondialisé .....	5
<i>Jean-Pierre Collin et Pierre Hamel</i>	
L'ancrage communautaire des institutions territoriales .....	7
Jeux d'échelle : les transformations des modes de gouvernance....	13
Conclusion .....	22
<b>Chapitre 2</b>	
Habiter la ville : diversité des populations et des pratiques ...	25
<i>Annick Germain, Richard Morin et Anne-Marie Séguin</i>	
La mosaïque urbaine .....	26
La division sociale de la ville en fonction du revenu .....	26
La diversité culturelle .....	31
Les âges dans la ville .....	36
Les populations marginalisées .....	40
Habiter la ville entre logiques marchandes, solidaires et conflictuelles .....	42
L'habitat .....	42
Communauté et quartier .....	47
Conflits et insécurité urbaine .....	50
Conclusion .....	54

**VIII Chapitre 3**

Repenser les dynamiques économiques et les mobilités . . . . .	55
<i>Geneviève Cloutier et Jean-Pierre Collin</i>	
Recomposition économique et reconfiguration de l'espace. . . . .	56
Atouts, compétitivité et innovations . . . . .	62
Localisation et déplacements . . . . .	66
Conclusion . . . . .	71

**Chapitre 4**

Saisir la ville matérielle et idéale. . . . .	73
<i>Sandra Breux et Claire Poitras</i>	
L'environnement bâti et les études urbaines.	
Un dialogue à entretenir. . . . .	74
Du projet urbain au projet politique : ferments d'une réflexion sur la territorialité contemporaine . . . . .	82
L'environnement de la ville, un milieu sous tension . . . . .	89
Conclusion . . . . .	93
Épilogue . . . . .	95
Les études urbaines au Québec. . . . .	95
Défis et quelques pistes pour la prochaine décennie . . . . .	95
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	99



## PRÉAMBULE

**Geneviève Cloutier, Jean-Pierre Collin  
et Claire Poitras**

**S**i l'expression études urbaines était au départ une simple traduction de l'expression anglaise *urban studies*, elle renvoie aujourd'hui, au Québec, à un champ de recherche dynamique et mêlant les disciplines avec succès. Depuis une dizaine d'années, un volume impressionnant de travaux de recherche, d'articles scientifiques, de mémoires et de thèses traitant de la ville, de son évolution, de sa communauté ou de ses politiques a été publié. Cette production a assurément été favorisée par la présence dans les universités québécoises d'écoles et d'instituts d'urbanisme et d'aménagement. Mais elle est également attribuable à la mise en place, à partir des années 1990, de programmes de formation multidisciplinaires comme le programme conjoint UQAM – INRS en études urbaines et comme celui de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD) de l'Université Laval.

Un nombre croissant de chaires de recherche prennent pour objet les questions urbaines et spatiales, ce qui constitue un bon indicateur de l'intérêt scientifique, mais aussi plus général pour ces questions. Ces chaires de recherche développent de nouvelles approches pour aborder les enjeux urbains, qui vont en se complexifiant et qui posent d'importants défis aux communautés et aux gouvernements. De même, les équipes de recherche structurées, qui observent et analysent la ville

2 sous différents angles, sont de plus en plus nombreuses à marquer le paysage des études urbaines au Québec. Parmi elles, le réseau de recherche *Villes Régions Monde* (VRM) apparaît comme un point important de la nébuleuse.

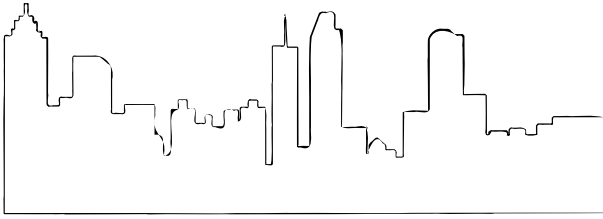
Le réseau VRM, mis en place en 2000, regroupe une soixantaine de chercheurs, qui évoluent au sein de divers départements des universités québécoises (administration publique, architecture, économie, études urbaines, géographie, science politique, sociologie, urbanisme, etc.). Financé par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC), VRM travaille à la concertation et à l'animation de la recherche et de la formation ainsi qu'à la valorisation et à la diffusion de ses résultats. Les interactions entre les membres du réseau prennent plusieurs formes (recherches et publications conjointes, colloques, forums, etc.) et contribuent à nourrir la réflexion sur la ville contemporaine.

Après une décennie d'animation et de diffusion conduite par le réseau, nous avons souhaité faire le point sur l'état de la recherche en études urbaines au Québec. La tenue, en juin 2010, du premier Symposium international VRM des études urbaines, auquel ont participé des chercheurs de plusieurs pays, nous est apparue comme une occasion propice pour réaliser un tour d'horizon de la recherche. D'autant que le dernier exercice de ce genre avait été publié il y a un quart de siècle. C'est en 1985, en effet, que *Recherches Sociographiques* a publié une revue des productions québécoises ayant pris l'urbain comme objet au cours des 20 années précédentes (Godbout *et al.*, 1985). Ce bilan était organisé autour de lectures disciplinaires : politique, sociologique, économique et historique. Cette dernière lecture a aussi fait l'objet d'une synthèse spécifique plus récente (Poitras, 2000a). Notre bilan est divisé en quatre chapitres : 1) Gouverner les villes dans un contexte mondialisé ; 2) Habiter la ville : diversité des populations et des pratiques ; 3) Repenser les dynamiques économiques et les mobilités et 4) Saisir la ville matérielle et idéale. Le bilan présente les contours des grands enjeux urbains contemporains et aborde les outils développés par la recherche québécoise pour les éclairer. La grande importance du travail de terrain et du développement méthodologique apparaissent d'ailleurs être deux éléments distinctifs des travaux en études urbaines au Québec.

Pour réaliser ce bilan, l'équipe de coordination de VRM a d'abord élaboré une bibliographie des articles, des livres, des chapitres de livres, des thèses et mémoires, des rapports de recherche produits depuis 2000 et inscrits dans les outils de recherche, les sites Internet des centres de recherche, des équipes, des chaires, etc. Quatre équipes de rédacteurs ont ensuite été formées pour traiter la matière propre à chaque grand axe thématique, à partir du corpus connu. Le mandat qu'avaient ces équipes était d'essayer de couvrir le plus largement possible la production touchant aux questions urbaines – distinctes des questions rurales et régionales – québécoises, réalisée par des universitaires et parue entre 2000 et 2009. Des consultations *ad hoc* de chercheurs ont également été réalisées de façon à bonifier la liste des ouvrages présentés et les perspectives abordées. Par la suite, et enfin, nous avons intégré les textes des collaborateurs en quatre chapitres, tout en effectuant quelques remaniements afin d'y inclure des repères bibliographiques additionnels.

Cela dit, notre objectif n'était pas de traiter *in extenso* des recherches réalisées. Nous souhaitons plutôt avoir un portrait de la dernière décennie et des tendances émergentes à partir de points de vue personnels. En ce sens, ce bilan est forcément incomplet. En outre, certains sujets se chevauchent d'un chapitre à l'autre. Notre bilan doit être pris comme un examen original, constituant une assise pour échanger sur la spécificité des études urbaines au Québec. La lecture attentive qu'en ont fait les participants au Symposium VRM des études urbaines a déjà montré qu'un tel travail stimulait l'évolution de la réflexion et pouvait initier différentes pistes d'analyse pour les études urbaines, au Québec ou ailleurs.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos collègues qui ont accepté avec beaucoup de générosité de se livrer à ce difficile exercice de synthèse et de mise en perspective. Nous sommes également reconnaissants aux lecteurs de la version préliminaire du bilan pour leurs commentaires inspirants. Un merci particulier à Jean Dubé et Paul Villeneuve qui ont relu avec attention le chapitre 3 et à Laurence Bherer pour la relecture du chapitre 1. Nous remercions enfin Marianne Audette-Chapdelaine, Marie-Ève Lafortune, Jean-Sébastien Plourde, Ève Arcand et Annie-Claude Labrecque, assistants de recherche au sein de l'équipe de VRM, qui ont travaillé à la constitution et à la gestion de la banque de données bibliographiques.



## CHAPITRE 1

# GOUVERNER LES VILLES DANS UN CONTEXTE MONDIALISÉ

**Jean-Pierre Collin et Pierre Hamel<sup>1</sup>**

**A**u cours de la décennie 2000-2009, à l'instar des recherches sur les autres aspects des études urbaines au Québec, le thème de la gouverne des villes a été marqué par le contexte et la conjoncture politique de même que, dans une large mesure, par les enjeux économiques et sociaux de la décennie, à l'échelle mondiale. Il n'est donc pas étonnant de trouver un grand nombre de contributions scientifiques – articles, livres, chapitres de livres, rapports de recherche, mémoires et thèses – qui traitent des principaux problèmes auxquels la société québécoise a dû faire face alors que la mondialisation transformait non seulement le système économique, introduisant une compétitivité accrue aussi bien entre les entreprises qu'entre les agglomérations urbaines, mais aussi les modes de régulation politique.

---

1. Pierre Hamel a rédigé la section du chapitre traitant de l'ancrage communautaire des institutions territoriales, Jean-Pierre Collin a couvert les travaux portant sur les transformations des modes de gouvernance à diverses échelles.

**6** C'est ce qui a poussé le gouvernement québécois au tournant des années 2000 à entreprendre une vaste réforme de son système municipal. C'est aussi dans ce contexte, qui a maintes fois entraîné une remise en question de la légitimité de l'État, que de nouvelles formes de gouvernance – allant de pair avec une participation accrue des citoyens et de la société civile aux affaires urbaines et l'introduction de nouveaux dispositifs tant participatifs que délibératifs – ont été expérimentées. Mais à chaque fois, les expérimentations ne se sont pas montrées concluantes. C'est comme si on devait sans cesse revoir la définition des solutions institutionnelles sans jamais parvenir à établir un consensus satisfaisant pour une majorité d'acteurs sociaux et politiques.

En d'autres termes, au cours de cette décennie, les différences, les clivages, les désaccords par rapport aux voies de solution pour résoudre les problèmes urbains n'ont jamais été aussi grands. C'est ce dont témoignent, dans une large mesure, les travaux que nous avons passés en revue. Comme l'ont observé Taylor et Eidelman (2010) à propos de la science politique au Canada, les recherches et les analyses s'inscrivent plutôt dans l'actualité que dans une tentative de théorisation. Cela dit, les travaux empruntent généralement le chemin de la comparaison – l'Amérique du Nord et la France servant le plus souvent de référence, mais d'autres pays et régions sont aussi régulièrement au rendez-vous.

Ce chapitre est divisé en deux parties. Dans un premier temps on considère les aspects institutionnels de l'action publique définis d'une manière générale afin de mieux situer ce qui est de l'ordre de l'informel, du communautaire, de la participation citoyenne ou de la solidarité. Dans un deuxième temps, l'accent se déplace vers les réformes institutionnelles plus concrètes pour envisager les transformations des modes de gouvernance à diverses échelles. Si les chercheurs tentent de mieux comprendre les enjeux de la métropolisation, ceux-ci sont toujours rattachés à des problèmes qui surviennent sur d'autres terrains ou à d'autres échelles. On peut dès lors comprendre que les problèmes politiques sont avant tout des problèmes économiques et sociaux.

## L'ANCRAGE COMMUNAUTAIRE DES INSTITUTIONS TERRITORIALES

Depuis plusieurs décennies, dans le domaine des études urbaines – si on évoque les enjeux de la gouvernance et de l'action publique – la question des institutions de même que celle des rapports entre ces institutions et les acteurs de la société civile se révèlent des préoccupations constantes. Cela s'explique par le rôle clé que jouent les institutions dans le contexte des sociétés contemporaines, malgré leur caractère moins assuré ou liquide, si on se réfère à la métaphore de Zygmunt Bauman (2000). Par ce qualificatif, Bauman désigne le fait que les institutions de la modernité contemporaine ne parviennent plus, comme cela était le cas à l'époque de la société industrielle, à servir de cadre de référence stable aux individus afin de leur permettre d'orienter et d'organiser leur vie.

Cette instabilité, caractéristique des institutions d'aujourd'hui, se traduit à certains égards par leur « déclin » si on pense en particulier aux institutions qui prennent en charge le social (Dubet, 2002). Comme l'a bien expliqué François Dubet en référence aux sociétés modernes, les institutions jouaient un rôle essentiel de socialisation. Comme les valeurs communes n'étaient pas partagées d'emblée par des individus de plus en plus indépendants, les institutions – en particulier celles qui étaient responsables de l'intervention auprès d'autrui dans les domaines de l'éducation, de la santé et des affaires sociales – mettaient en avant un « programme institutionnel » visant à assurer que les individus réussissent à internaliser les normes et les valeurs sociétales. Or ce programme parvient moins facilement à remplir sa mission au fur et à mesure que les valeurs sur lesquelles il prenait appui entrent en contradiction. Le centre de l'État n'est plus en mesure d'imposer un modèle d'intégration par le haut. Les politiques publiques passent désormais par la mobilisation « des réseaux et des groupes d'acteurs publics et privés chargés d'atteindre des objectifs définis comme des résultats plus ou moins mesurables » (Dubet, 2002: 63).

Le constat fait par Dubet concernant le domaine du social peut être transposé à celui des politiques urbaines. Celles-ci peinent également à



**8** répondre aux demandes et aux attentes des populations et parviennent difficilement à intégrer les groupes sociaux les plus pauvres, que ce soit dans les quartiers urbains des villes-centres ou dans les banlieues. Malgré des réformes institutionnelles nombreuses – et en général une mise à l'écart des modèles technocratiques des années 1960 –, les politiques urbaines demeurent parcellisées et ne parviennent pas à transformer d'une manière satisfaisante les politiques institutionnelles d'agglomération (Mévellec, 2008). De fait, en dépit de discours tournés vers la justification de la nécessité d'adopter une nouvelle architecture institutionnelle conforme à la configuration des espaces métropolitains, une « territorialisation duale » (Collin et Robertson, 2007 : 3) est à l'œuvre. C'est comme si au fur et à mesure que les gestionnaires mettent l'accent sur la métropolisation, les métropoles et leurs représentations en termes d'espaces d'identification et de légitimité à l'échelle nationale, les populations locales, elles, tentent d'affirmer leur appartenance grandissante à des communautés locales, dont le rapport au territoire est en recomposition. Bref, malgré la montée en puissance du phénomène métropolitain, la notion de « démocraties métropolitaines » et celle qui découle d'une citoyenneté à cette échelle ne sont jamais apparues aussi éloignées de la réalité sociale et politique (Jouve et Booth, 2004).

De telles conclusions ne sont certes pas entérinées sans nuances par les chercheurs. L'examen de rapports formels et informels dans la structuration du pouvoir laisse entrevoir la présence de réseaux d'acteurs disséminés sur des territoires dont les frontières se révèlent soit poreuses, soit transitoires. En outre, si l'étude de ces réseaux n'est pas exhaustive – loin s'en faut – elle s'avère des plus diversifiée et comporte souvent une dimension historique. On doit comprendre que les rapports de pouvoir se répercutent dans une multitude d'activités qui sont enracinées dans l'histoire des milieux. Il n'existe pas une seule grammaire du pouvoir. Elles sont multiples. Les rapports informels sont aussi importants que les rapports formels. Par conséquent, une foule d'objets peuvent s'avérer pertinents. Par exemple, l'étude des bordels et de la répression des activités de prostitution dans la ville de Québec au XIX<sup>e</sup> siècle aide à mieux comprendre non seulement les fondements de la justice étatique (Allen, 2007), mais aussi les modalités

administratives nécessaires à l'exercice de la justice de même que leur capacité à tenir compte des mœurs locales (Boulianne, 2008).

Le pouvoir ne repose pas uniquement sur des mécanismes de contrôle et de répression, mais suppose aussi l'existence de processus à caractère indéterminé comme ceux qui concernent la participation des individus à leurs milieux urbains (Breux, 2007). Cela permet de confirmer ce qui a été constaté depuis plusieurs années à savoir que si la participation politique est un ingrédient nécessaire de la vie démocratique, elle ne comporte pas moins de nombreuses limitations, à commencer par son inscription territoriale. De plus, les ressources disponibles à chacun ou les supports auxquels il peut faire appel demeurent très variables selon les individus. C'est dire que la participation politique est traversée par des rapports inégalitaires (Breux, 2007). Ces inégalités observées au plan de l'influence et de l'accès aux ressources sur la scène politique se répercutent également sur le terrain de la société civile. Ainsi, il n'en va pas autrement des relations qui prévalent entre l'État et les associations de la société civile (Proulx *et al.*, 2005). Celles-ci sont également soumises au jeu des influences et à la conjoncture politique. Malgré le fait qu'elles contribuent d'une manière indépendante à renouveler la culture politique, leur action n'est jamais assurée. Elles continuent de prendre place à l'intérieur de paramètres établis par l'État, à moins de s'engager dans un projet subversif de type mouvement social.

En tant qu'instance de régulation, l'État demeure un acteur incontournable, y compris sous la forme d'État local. On peut penser à cet égard à la saga des fusions – y inclus par la suite des dé-fusions – et des changements qu'elles ont provoqués au tournant des années 2000 sur le plan de la gestion et de l'organisation territoriale. Les transformations impulsées par ces réformes comportaient de nombreuses dimensions (sociales, culturelles, symboliques, administratives, économiques). Si plusieurs travaux ont examiné de près les aspects organisationnels et institutionnels inhérents à ce projet de modernisation de la gestion urbaine comme on le verra plus bas – soit en examinant de manière exclusive le cas de Montréal, soit en prenant en compte ce qui est survenu dans d'autres villes du Québec, soit en effectuant une démarche comparative avec d'autres cas de figure qui se rapprochent du cas québécois

**10** (du moins par certains côtés) en Europe ou aux États-Unis – d'autres recherches ont mis l'accent sur leurs répercussions par rapport à une multitude d'enjeux: femmes (Andrew, 2005); culture (Breux et Collin, 2007; Pierrelvein, 2007); petites collectivités (Bisson, 2005; Carrier *et al.*, 2004); régions (Chiasson, 2002); valeur des propriétés (Oginé Noël, 2004); offre touristique (Pilette, 2000); fiscalité (Hamel, 2002); communautés anglophones (Sancton, 2004; Boudreau, 2003; Radice, 2000); rôle des élus locaux (Tomàs, 2007; Dancause, 2009).

Cela étant, à la lumière des transformations en cours des modes de gestion publique – dont la notion de gouvernance tente de rendre compte –, la problématique de la place et du rôle du secteur privé dans la poursuite des finalités publiques a retenu l'attention des chercheurs. Même si cette préoccupation n'est pas nouvelle, elle illustre cette fois un souci différent face à l'affirmation du discours néolibéral en matière de gestion publique. En revisitant le thème du partenariat public-privé, les chercheurs ont tenté de comprendre l'idéologie du partenariat, ses fondements, mais aussi les conséquences négatives possibles pour les gestionnaires publics en termes de capacité à poursuivre leur mission (Cornelissen, 2008; Hamel, 2007; Mazouz *et al.*, 2008). Les travaux sur les sociétés d'économie mixte (Hamel, 2004) comme sur les entreprises de service public (Hamel et Carrier, 2006) se sont inscrits dans le prolongement de préoccupations similaires. La même remarque s'applique aux recherches sur les entreprises de services publics comme celles consacrées, par exemple, à la gestion de l'eau (Audette-Chapdelaine *et al.*, 2009; Fougères, 2004).

Si le thème de la transformation de la gestion publique et du partenariat public-privé mérite d'être rattaché à la problématique de la gouvernance, ce n'est pas le seul. Cette problématique a contaminé la gestion de l'urbain dans ses modalités autant institutionnelles qu'informelles. Mais elle sous-tend également de nombreux travaux autour de la planification et du développement urbains. Les préoccupations pour le développement durable, notamment, convergent d'ailleurs dans une large mesure avec la problématique de la gouvernance (Gendron et Vaillancourt, 2003; Gauthier *et al.*, 2008). Ce n'est pas différent dans le cas des travaux qui concernent la participation des citoyens aux affaires urbaines dans une perspective de planification intégrée (Cloutier,

2009a, 2009b), voire ceux qui portent d'une manière plus étendue sur les mobilisations sociales et l'*empowerment* du « milieu communautaire » (Sénécal *et al.*, 2008a).

À l'instar des études effectuées dans le passé, au cours des dix dernières années les travaux sur la participation des citoyens aux affaires urbaines ont suivi de près l'actualité sociale et politique. Cela n'empêche pas ces travaux de s'inscrire dans une longue tradition de recherche. Ainsi les questions abordées, les interrogations soulevées, les méthodologies utilisées poursuivent une tradition de recherche qu'on peut faire remonter aux années 1950 et 1960 en ce qui a trait à l'action plus ou moins conflictuelle des citoyens sur les scènes locales et urbaines. L'objectif de ces recherches demeure avant tout de cerner, au-delà de ses ambiguïtés, la capacité des citoyens à contribuer non seulement au renouvellement de la démocratie mais aussi à l'amélioration de la gestion et de la fourniture des services de proximité. Ce constat doit toutefois être concilié avec le fait que de nouvelles préoccupations n'ont pas moins émergé et celles-ci ont également retenu l'attention des chercheurs. On peut penser au thème du débat public et de la démocratie délibérative.

À cet égard, on constate que les citoyens ne parviennent pas nécessairement à démocratiser la gestion des affaires urbaines, les dispositifs participatifs aussi bien que délibératifs étant souvent définis par des élites politiques et professionnelles au profit de leurs intérêts immédiats ou à moyen terme (Hamel, 2008). Cela ne veut pas dire que certaines innovations institutionnelles à ce sujet ne sont pas prometteuses, si on pense notamment à l'exemple des budgets participatifs ou à celui de la revitalisation urbaine intégrée. Mais ces innovations réussiront-elles à surmonter le clivage qui prévaut entre démocratie représentative et démocratie participative ? Cette question demeure ouverte pour l'instant (Rabouin, 2009).

Cela dit, les travaux sur la participation des citoyens ont permis d'explorer divers aspects de la vie démocratique à l'échelle des quartiers urbains, des villes et des régions métropolitaines. On s'est intéressé aussi bien aux aspects proprement politiques de la participation citoyenne à la vie démocratique locale (Bherer, 2006a) qu'aux conditions

**12** de cette même participation (Parazelli et Latendresse, 2006). Les chercheurs associés à l'Observatoire des conflits urbains et périurbains ont développé des outils et une perspective originale, qui s'appuie sur les conflits urbains, pour analyser l'évolution de la participation citoyenne dans la gouvernance locale, dans les processus de prise de décision, dans la transformation de la ville (Trudelle *et al.*, 2006a; Pelletier *et al.*, 2007; Villeneuve *et al.*, 2009). Nous y reviendrons au chapitre suivant.

Les chercheurs ont également suivi de près et évalué des projets prometteurs comme les Sommets citoyens (Latendresse, 2008) ou encore l'action des organismes communautaires à l'échelle des quartiers (Orsini, 2006; Patsias, 2006).

Dans quelle mesure les organismes communautaires parviennent-ils à démocratiser la gestion publique? Est-ce que leur action au contraire ne tend pas à être instrumentalisée par l'État? Ce dilemme n'est pas nouveau. Il était déjà clairement posé dans les années 1980. Compte tenu toutefois de la présence accrue des organismes communautaires sur la scène publique on doit se demander s'ils ne participent pas, dans le cadre de la gouvernance, à une transformation en profondeur de la gestion publique et urbaine.

À cet égard, les recherches effectuées plus récemment permettent de saisir la complexité de l'action des organismes communautaires en explorant de multiples facettes de leur fonctionnement (Lamoureux *et al.*, 2007; Bourque *et al.*, 2006). Mais ce sont aussi des secteurs d'activités ou des enjeux spécifiques qui retiennent l'attention des chercheurs. On peut mentionner le développement local et l'action des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) (Fontan *et al.*, 2006; Beaumont, 2005; Fontan, 2003; Favreau et Fréchette, 2002; Chiasson, 2009) ainsi que l'action communautaire encadrée par les corporations de développement communautaire (Tardif, 2007). On peut penser aux interventions dans le domaine du logement social et des HLM (Deslauriers, 2003; Morin, 2007) ou à l'action par rapport à l'entraide ou à la lutte à la pauvreté (Dion, 2007; De Konick *et al.*, 2006) ou encore à l'économie sociale (Assogba, 2007; Comeau *et al.*, 2001; Lessard, 2005; Tremblay *et al.*, 2002).

Bien entendu, les recherches évoquées ici ne sont pas exhaustives. Elles ne reflètent pas moins un dynamisme certain de la recherche sur ces enjeux, dont témoigne également la création de chaires et de centres de recherches qui sont consacrés en priorité à l'étude du «milieu communautaire». On peut mentionner la Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC), le Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS) de même que le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Les études de l'action communautaire et de ceux qui la font permettent d'en saisir l'évolution et amènent, dans une certaine mesure, à réfléchir, presque «en direct», à leur adaptation. En effet, la réflexion et la recherche sur les innovations sociales sont d'autant plus dynamiques, que le milieu du développement communautaire est appelé à se renouveler pour faire face aux transformations de la gouvernance.